



I N F O N Z

Echos des syndicats et sections syndicales de
l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



N° 41 - 6^{ème} année : avril 2019

Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Du lundi au jeudi : 9h35 - 12h30 et 13h30 - 17h30 ; le vendredi : 9h35 - 11h55

Site : www.ulfonz44600.fr

Mail : ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr

Permanence Juridique : mardi après-midi sur rendez-vous

Permanence AFOC : sur rendez-vous

Permanence Retraités : jeudi après-midi

Retraites : **FO** dit STOP !

Depuis plus d'un an le gouvernement, via le Haut-Commissaire à la réforme des retraites, a ouvert une concertation sur la réforme des retraites annoncée par le président de la République.

FO, fidèle à sa tradition, n'a pas laissé la chaise vide et n'a jamais confondu concertation et négociation. Elle a porté, à chaque instant, ses analyses, positions et revendications.

Cette réforme pourrait mettre en cause l'ensemble de notre système de retraites et ses régimes.

Dès la première réunion, notre organisation a fait connaître qu'elle entendait défendre la retraite par répartition, garante de la solidarité intergénérationnelle telle que fondée sur le régime général et les régimes complémentaires, les régimes particuliers existants, le Code des pensions civiles et militaires de retraite.

FO s'est exprimée, dès l'origine, contre un régime universel par points remettant en cause les régimes particuliers, le calcul des droits à pension sur les annuités et les meilleures années de la carrière, et ouvrant la porte à un régime à minima et à la capitalisation individuelle pour celles et ceux qui en auront les moyens.

FO a aussi indiqué qu'elle s'opposait à toute tentative du gouvernement de reculer encore l'âge de départ à la retraite, que ce soit par report de l'âge légal ou allongement de la durée d'activité.

Encore une fois, FO le dit : nous ne voulons pas de cette réforme systémique. Nous revendiquons le maintien de l'ensemble des régimes et dispositions qu'ils contiennent.

**Pour FO, la retraite n'est pas
une prestation d'assistance mais
un droit que se sont constitué les
travailleurs tout au long de leur carrière.**

Comité Confédéral National des 27 et 28 mars 2019



« Le CCN mandate le Bureau confédéral pour lancer une campagne d'information nationale en direction des salariés pour les informer des enjeux et des revendications de FO. Cette campagne d'information et de mobilisation aura pour point d'orgue un rassemblement national dans l'objectif de préparer le rapport de force interprofessionnel et, si nécessaire, la grève pour défendre les retraites et mettre en échec le projet gouvernemental ».

Délocalisation du site médico-social de Mindin : AG d'information

« Seul l'aspect financier motive les décideurs »

Depuis l'annonce par la presse de la décision de l'Agence Régionale de Santé, FO n'est pas restée les deux pieds dans le même sabot. Après la rencontre avec le maire de St Brévin (lire *Infonz* n°40 de mars), le syndicat organisait lundi 29 avril, une assemblée générale d'information.

A la tribune, les responsables FO de l'EPMS, de l'IME et du Foyer de vie ont expliqué que l'éclatement des établissements¹ était bel et bien acté entre le nord Loire et le sud de Nantes. Si les informations sont distillées au compte-goutte, les projets sont bien avancés.



L'argument invoqué, destiné à rassurer les familles, celui du bienfait de « l'inclusion » des résidents dans des structures municipales, évacue la réalité : la nécessité de disposer d'effectifs supplémentaires pour leur accompagnement, car, témoignent les délégués : « on reçoit des résidents qui s'intègrent aux structures municipales mais c'est une minorité ».

Par contre il est certain que les résidents perdront la qualité de vie actuelle sur le site de Mindin.

En réalité « *seul l'aspect financier motive les décideurs* ».

D'autant que les représentants de la mairie - Mr Roussel, directeur de cabinet, et Mme Garry conseillère municipale - présents à l'AG, confirment avoir proposé un terrain de 20 ha sur la commune.

La mairie a d'ailleurs une position claire : que les établissements restent sur St Brévin.

¹ Seul l'EHPAD sera reconstruit sur St Brévin.



Le journal municipal - *St Brévin Mag* - l'explique dans un article spécial du dernier numéro titré :

Sauvegarder les établissements de Mindin.

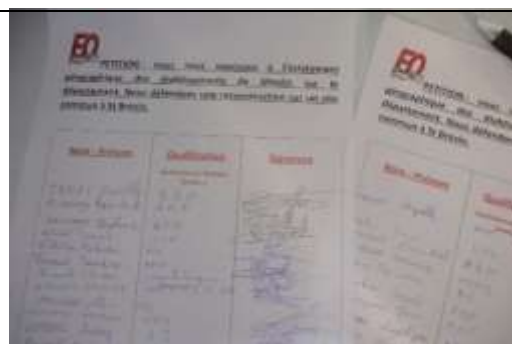
Selon un recensement du syndicat FO, 80% des agents résident dans une zone de 20 km autour de St Brévin (et même à l'IME, 90% dans les 30 km) : d'où l'inquiétude des agents, bien décidés à ne pas se laisser faire.



Laurent Narzic souligne que le projet de loi de « transformation de la fonction publique » - contre lequel les fonctionnaires sont appelés à se mobiliser le 9 mai - prévoit des détachements d'office, lesquels pourraient bien être utilisés dans le cas de Mindin.

Et puis, dit-il, il y a aussi la volonté d'affaiblir le syndicat : « *Si on est éclaté, on ne pourra plus organiser des AG comme aujourd'hui* ».

Une pétition FO circule à destination des agents, des familles de résidents et de la population :



« Nous nous opposons à l'éclatement géographique des établissements de Mindin sur le département. Nous défendons une reconstruction sur un site commun à St Brévin »

L'AG a voté à l'unanimité un mandat donné au syndicat FO de déposer, le moment voulu, un préavis de grève.

A la question posée par un participant de la position des autres syndicats du site, Laurent a répondu « on a fait la démarche évidemment, nous avons été les voir et nous attendons leur réponse ... mais il faut avancer, d'où notre initiative aujourd'hui »

AG du syndicat FO des hospitaliers de Savenay *« Faut que ça bouge ! »...*

... cri du cœur entendu le 23 avril lors de l'AG des hospitaliers de Savenay à laquelle participait une délégation d'agents de la mairie de Savenay (encadré qui suit) et du syndicat des hospitaliers de St-Nazaire.



Yann Le Fol introduisit la réunion en soulignant la difficulté de la période : menace sur le statut des fonctionnaires, prochain projet de loi sur la « réforme » des retraites, suppression envisagée d'un jour férié (8 mai ?) ...

« Tout cela arrive à grands pas, il faut fédérer les collègues car tout est lié : salaires, conditions de travail etc » « Beaucoup pensent qu'il y aura toujours la Sécu ; or le gouvernement veut la liquider ! ».

Il évoqua la fuite des agents hospitaliers vers des emplois non liés « à l'humain », moins stressants.

« Dans les établissements, nous expliquons que les pbs ne sont pas locaux (plannings ...).

Pour bloquer cette machine infernale, c'est possible si tout le monde s'y met, sans « procuration »



Gérard Caillon confirma : *« On est sur une pente glissante : il nous faut convaincre les collègues de réagir, dans la rue, car on risque de tout perdre, la Sécu, la CNRACL ... le gouvernement ne veut plus de fonctionnaires ».*

Il revint sur les revendications d'actualité : les salaires, la mise en stage des contractuels, les conséquences du GHT, les menaces sur l'avancement et la nécessité d'informer les collègues. Il appela à la participation à la mobilisation nationale du 9 mai.

Gérard détailla ensuite les bons résultats électoraux : 61% des voix à l'hôpital de Savenay, donc plus de sièges pour FO en CTE, CHSCT et CAPL.

Il informa des avancées revendicatives récemment « grattées » comme la récupération du temps de trajet en formation

La discussion porta sur l'avenir des avancements, la situation des contractuels ...

Gaël Leturque, secrétaire du syndicat de St-Nazaire intervint pour souligner le renforcement des liens entre les deux hôpitaux face à une direction commune.

Les rapports d'activité et financier (celui-ci présenté par Aurélie Aubin) furent approuvés à l'unanimité. Le nouveau bureau fut élu à l'unanimité et Nathalie Guihal élue Secrétaire du syndicat.



Nathalie Guihal

Le verre de l'amitié conclua comme de coutume l'AG.

Agents territoriaux de Savenay : Bienvenue à Force Ouvrière !

Édith, Myriam et Sylvie, agents de la mairie de Savenay, ont participé à l'AG des hospitaliers de cette ville, invitées par Gérard Caillon.



On se souvient (*Infonz* n° 38 de déc. 2018) que la liste FO avait obtenu 68 voix sur 100 et 5 élus lors des dernières élections.

Au départ en retraite du responsable CFTC, celui-ci avait mis ses adhérents en contact avec Fabrice Bouron, responsable départemental FO territoriaux, ce qui a abouti à la liste FO et à ce résultat.

DAHER : FO, CGT, CFDT et CFTC de Daher informent les salariés du recul des droits de leurs représentants (extraits)

« A l'issue de nos dernières élections du Comité Social et Economique, nous avons été dans l'impossibilité d'assurer les permanences.

« Pendant la campagne électorale du CSE 2019, vous nous avez remonté votre insatisfaction sur le manque de présence des élus sur le terrain, et vous aviez entièrement raison, l'une des explications est notamment le fait qu'il y ait eu 11 élus démissionnaires de leur mandat lors des 2 premières années (2015 et 2016) pour différentes raisons (démissions de l'entreprise, licenciements, difficultés dans l'exercice du mandat liées à la pression de l'entreprise d'un côté et à la pression naturelle qu'engendre un mandat,...) mais aussi car nous pouvons et devons mieux prendre en compte vos revendications.

« Suite à ce constat, nous avons décidé conjointement de négocier avec les directions locales 44 des heures de délégation au-delà des seuils des ordonnances Macron. Mais peu de choses positives (en) sont ressorties !

« Il est temps que notre Direction Générale donne des marges de manœuvre aux directions locales et **arrête de diminuer les capacités de protection et de représentation des salariés !** »



FO DAHER signe l'accord salarial 2019

... après avoir obtenu :

Un niveau d'enveloppe de 2,2% supérieur aux négociations des branches de la métallurgie et du transport logistique.

La suppression de la prime collective uniforme (2017) et de la prime collective sur le partage des résultats (2018).

Une enveloppe d'AI plus conséquente avec une première distribution en mai.

Une enveloppe d'augmentation promotionnelle qui n'impacte pas l'enveloppe d'augmentation individuelle.

Des augmentations générales non plus en juin mais en mai.

Une mesure complémentaire prenant en compte l'égalité salariale femmes/hommes.

Mais :

« Nous sommes conscients que ces mesures ne correspondent pas aux attentes de tous les salariés ».

Pour 2020, nous devons continuer à revendiquer :

Un même niveau d'AG et AI pour les ouvriers et les TAM

Un minimum d'AG pour les cadres

Une distribution des AG et AI plus tôt dans l'année.



**Lycée A. Briand
de St Nazaire :**

**Pétition à l'initiative de
personnels, soutenue
par FO, CGT, FSU, CFTD**

**Pour le maintien du poste d'assistant
social au Lycée Aristide Briand
(extraits)**

Le Rectorat a supprimé la présence d'assistants sociaux scolaires dans tous les lycées de l'académie. Notre lycée sera directement touché par cette décision.

Cette décision est scandaleuse. Elle nie totalement le travail mené depuis des années par notre collègue auprès des élèves du lycée... Cette mesure est également lourde de menaces pour nos élèves les plus en difficulté ...

Face à cette décision scandaleuse qui se fait au mépris des élèves et des personnels, dans un seul souci budgétaire, les signataires demandent le maintien du poste d'assistant social au Lycée Aristide Briand de St-Nazaire.

**1^{er} Mai à Nantes
avec Christian Grolier,
Secrétaire général
de la Fédération Générale
des Fonctionnaires FO**



Plus de 200 militants du département ont participé au meeting du 1^{er} mai à Nantes.

Une délégation FO de l'enseignement manifestait également dans le cadre de l'action commune contre le projet de la loi Blanquer.

**Mobilisation des retraités
le 11 avril à St-Nazaire**

Jean Marc Perez est intervenu au nom de l'UCR-FO.

Les 400 participants ont été porter en manifestation une déclaration commune FO, CGT, Solidaire, CFTC, FSU à la CCI et à la Sous-préfecture. Celle-ci réaffirme notamment :

« Nous ne voulons pas de système universel de retraite par points.

Au contraire, nous revendiquons (extrait) :

- La suppression totale de l'augmentation de la CSG de 1,85% sur les retraites nettes.
- Le retour aux cotisations sociales, véritable salaire différé donnant des droits.
- Une pension minimum égale au SMIC.
- L'indexation au 1^{er} janvier sur l'augmentation moyenne des salaires.
- Le maintien de la pension de réversion sans condition de ressources.
- Le rétablissement de la ½ part sur les impôts pour les veuves et les veufs.



Le financement est possible :

- Remise en place de l'ISF, soit 5 milliards €.
- Suppression du CICE qui a déjà coûté 100 milliards €.
- Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales des entreprises, soit 20 milliards €
- Combattre la fraude fiscale qui représente 80 à 100 milliards €.
- Taxer les dividendes versés aux banques et aux actionnaires au même taux que les cotisations sociales.

Redonner du pouvoir d'achat aux retraité(e)s, c'est la solution pour satisfaire les besoins essentiels et c'est créateur d'emplois. »

Assemblée générale 2019 de l'UDR FO 44



Les retraités de l'UL de St-Nazaire étaient bien représentés à cette AG départementale, tenue le 25 avril sous la présidence de **Didier Hotte**, secrétaire général adjoint de l'UCR-FO.

Une résolution a été discutée et adoptée à l'unanimité (extrait) :

« L'AG considère qu'au durcissement répressif gouvernemental et à ses tentatives d'intimidation, le mouvement syndical doit opposer la fermeté revendicative et l'opiniâtreté à rechercher les moyens propres au développement de la mobilisation du plus grand nombre de salariés.

L'AG estime que, pour se faire, priorité doit être donnée à l'information des salariés et retraités des considérables menaces pesant sur leurs droits individuels et collectifs.

S'opposer au « régime universel par points » et maintenir les régimes de retraites existants.



Compte tenu du calendrier gouvernemental, l'AG estime que l'urgence est bien de s'atteler à la campagne nationale

d'information et de mobilisation décidée par le CCN des 27 et 28 mars pour contribuer à constituer le nécessaire rapport de force pour faire échec à ce projet majeur »



Didier Hotte et Claire Compain



A disposition à l'Union locale

Nouveaux horaires d'ouverture de l'UL FO au public

(A compter de début mai)

Du lundi au jeudi :
10h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Le vendredi :
10h00 - 11h30

Formation syndicale

Stage à l'UL « *Découverte de FO et moyens d'action du syndicat* »

- Du 25 au 29 novembre 2019

Agenda

- **Judi 9 mai** : appel à la grève pour le retrait des projets de loi du Gouvernement « transformation de la Fonction publique », Santé, Blanquer ... (10h30 place du commerce à Nantes)

- **Mardi 28 mai** : CE de l'UL

Retrouvez tous les numéros d'INFONZ
Sur www.ulfonz44600.fr

Contact : Gérard Le Mauff 07 81 10 38 18
lemauff.gerard@free.fr